

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'OPEN SERGE DESMOULIERES

Article 1 : Présentation

Le club d'échecs de Bourges organise le 1^{er} open rapide Serge Desmoulières le 11 juin 2023.

Lieu des rencontres : Espace Pascal Montmarteau, 6 rue Charles Cochet 18000 BOURGES.

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- **Comportement correct exigé**
- Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. (si la licence peut être prise sur place, le joueur devra fournir un certificat médical au club organisateur) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (parties en cadence rapide).

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Cadence

Cadence : 15 minutes + 3 secondes par coup.

Article 4 : Horaires

Horaire de Jeu : début de la première ronde à 10h.

Vérification des licences : de 9h à 9h30.

Clôture des inscriptions : à 9h30.

Affichage des appariements à 9h45.

Dates et horaires des rondes :

1 ^{ère} ronde	Le 11/06/2023	Début à 10h
2 ^{ème} ronde	Le 11/06/2023	10h 45
3 ^{ème} ronde	Le 11/06/2023	11h30
4 ^{ème} ronde	Le 11/06/2023	13h30
5 ^{ème} ronde	Le 11/06/2023	14h15

6 ^{ème} ronde	Le 11/06/2023	15h
7 ^{ème} ronde	Le 11/06/2023	15h45
Cérémonie	Le 11/06/2023	17h

Accueil des participants :

Le 11 juin 2023 à partir de 8h30.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Adultes : 12 euros Jeunes : 6 euros

La liste des prix sera affichée dans la salle avant la 4^{ème} ronde.

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis au système Hort. Les prix par catégorie d'âge et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par catégorie d'âge
- Prix spéciaux.

Article 6 : Classement

Départage des ex aequo : il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Cumulatif puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Article 7 : Forfaits

Aucun retard n'est autorisé.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 87 50 61 19, en précisant ses nom et prénom.

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) signale le résultat à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Il n'est pas autorisé de faire une nulle par accord mutuel.

Article 10 : Rappels

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.

Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés.

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

Article 11 :

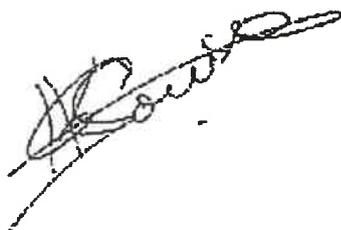
Arbitre Principal : Kennisthon POUSSE, Arbitre Fédéral Open 2

Arbitre stagiaire : Marc GUINEFOLLEAU, Arbitre Fédéral Club.

Article 12 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'K. Pousse', written over a horizontal line.

L'Organisateur

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.